

## La maîtrise des équilibres financiers, un enjeu majeur de la pérennité des exploitations

En 2016, le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) par Unité de Travail non Salariée (UTANS) s'établit à 15 646 € en Bourgogne-Franche-Comté soit une baisse de moitié par rapport à 2015. Compte tenu des rendements catastrophiques de cette récolte, les revenus des céréaliers (- 15 700 €/UTANS) et des polyculteurs-éleveurs (- 1 825 €/UTANS) sont négatifs en moyenne cette année. Le revenu des viticulteurs, affectés par le gel, et des éleveurs laitiers diminue également. Seuls les éleveurs de bovins viande ont un revenu stable autour de 19 000 €/UTANS. Avec la multiplication des accidents climatiques et compte tenu de prix parfois faibles sur les marchés, les équilibres financiers des exploitations sont mis à mal. Leur maintien est pourtant un élément clé de la pérennité des exploitations.

De 2010 à 2016, le résultat courant moyen des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté passe de 30 300 €/UTANS à 15 540 €/UTANS, soit une diminution de presque la moitié.

Au cours de cette période, les revenus évoluent de façon différenciée selon les orientations économiques des exploitations. Ainsi, dans les exploitations spécialisées en bovins viande, il

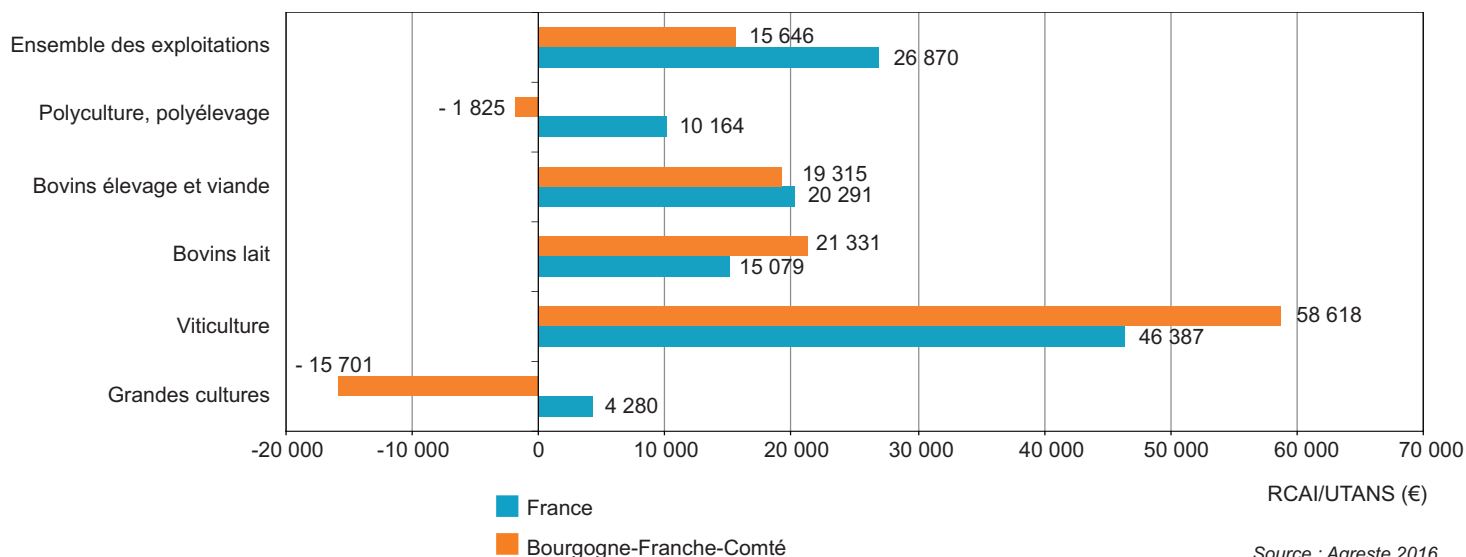
varie selon les années de 16 000 à 27 000 euros par UTANS. En bovins lait, il est à son maximum en 2010 et 2011 puis il diminue pour atteindre 21 000 €/UTANS en 2016. Les viticulteurs ont le revenu moyen le plus élevé avec 56 500 €/UTANS. En grandes cultures, après une année 2009 de faible résultat, les exploitants connaissent trois années de revenus élevés de 2010 à 2012 (57 300 €/UTANS

cette année là). Ensuite, il diminue fortement jusqu'à devenir négatif en 2016 (- 15 700 €/UTANS). L'évolution est semblable pour les exploitations de polyculture élevage avec des écarts moins importants cependant.

### Les aléas climatiques et la baisse des prix fragilisent les céréaliers de la région

En 2011 et 2012, les prix sur les mar-

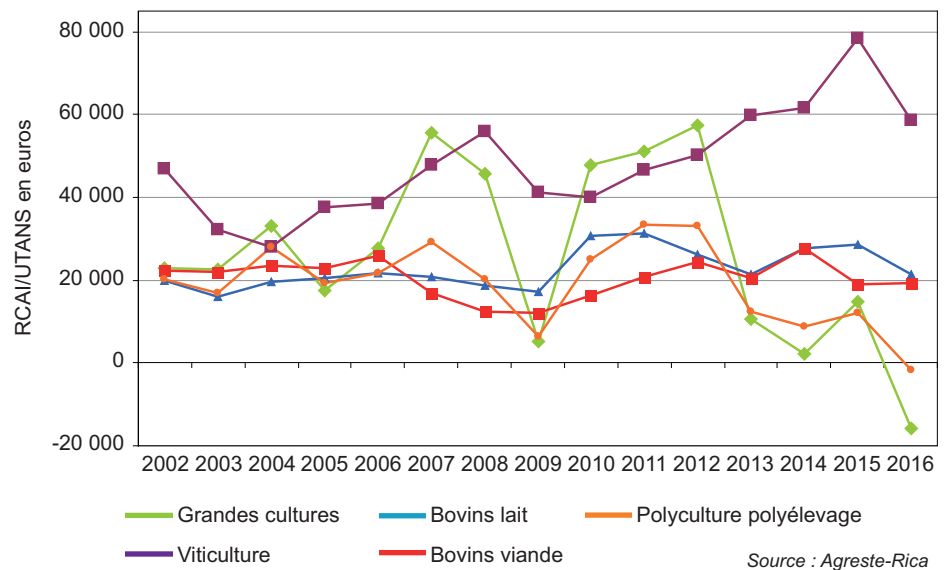
## Des revenus négatifs en 2016 en grandes cultures et polyculture élevage



# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

chés des céréales et des oléagineux sont élevés et favorables aux exploitations de grandes cultures. Les rendements et la qualité sont au rendez-vous également. La situation commence à se dégrader en 2013 avec une baisse des rendements. A partir de 2014, la dégradation s'accroît. Les cours du blé, de l'orge et du colza chutent, les rendements et/ou la qualité ne sont pas toujours au rendez-vous. En 2016, ils sont même catastrophiques. En cause, une conjugaison de facteurs climatiques défavorables : excès d'eau, manque de luminosité en période de floraison, températures froides. Le rendement moyen du blé s'établit à 41 q/ha, celui de l'orge d'hiver à 51 q/ha, 29 q/ha pour le colza, 66 q/ha pour le maïs grain et 12 q/ha pour les pois. A cela se conjuguent des prix faibles compte tenu d'une récolte mondiale très abondante. Ainsi, la situation des céréaliers se fragilise dès 2013 et en 2016, 27 % d'entre eux dans notre région cumulent les critères de fragilité. C'est d'autant plus vrai que leurs charges courantes augmentent de 42 000 € en moyenne de 2010 à 2016 soit + 26 %. En 2016, le résultat courant par UTANS s'établit à - 15 700 €. Ainsi, ces exploitations cumulent plusieurs facteurs de déséquilibre financier. Premier d'entre eux, la difficulté à honorer le remboursement des dettes à court terme. En effet, la moitié des agriculteurs de ce groupe ne sont pas solvables à court

## Des revenus en baisse marquée en 2016 dans l'ensemble des exploitations



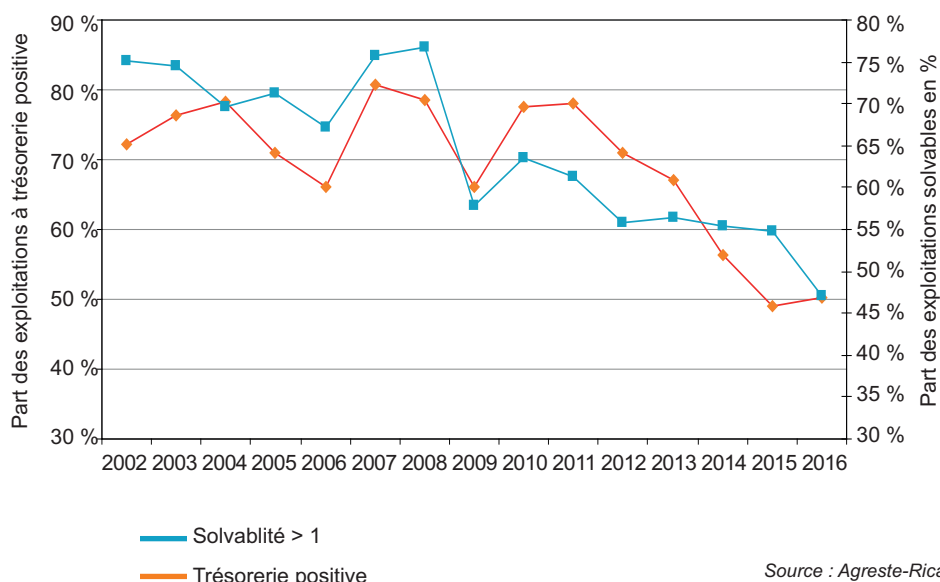
terme en 2016. Élément supplémentaire, les annuités sur les emprunts à long et moyen terme représentent 112 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE), ressource financière disponible pour cela. Les exploitations ne peuvent donc pas honorer le remboursement de leurs emprunts sans prélever dans les réserves privées de trésorerie des exploitants. Il faut dire que les investissements ont été élevés les années précédentes de 2013 à 2015. Ainsi, il faut déboursier plus de 31 000 euros en 2016 pour rembourser les dettes. En conséquence, il ne reste plus de ressources financières disponibles

pour vivre des revenus de l'exploitation. Le maintien des prélèvements privés à hauteur de 30 000 euros en 2016 se fait au prix d'une dégradation de la trésorerie mais aussi de la mobilisation des réserves réalisées les bonnes années, réserves qui sont actuellement au plus bas.

### La dégradation des marchés en période d'investissement fragilise les polyculteurs éleveurs

Les exploitations de polyculture élevage de notre région sont également dans une situation difficile. En effet, en 2016, un quart d'entre elles cumulent les facteurs de fragilité financière. Ces exploitants sont confrontés aux mêmes aléas que les céréaliers pour les grandes cultures. En outre, le prix de vente des brouards est très faible en 2016 à 2,63 €/kg de vif en moyenne (- 0,16 €/kg par rapport à 2015). Les cours des animaux gras sont en baisse constante depuis 2013. Ainsi, le prix du jeune bovins U passe de 4,03 €/kg de carcasse en 2013 en moyenne à 3,82 €/kg en 2016. La tendance est la même pour la vache à viande avec une diminution de 0,65 €/kg de 2013 à 2016. En outre, ceux qui associent culture et élevage laitier ont subi la baisse du prix du lait dès janvier 2015 qui s'est poursuivie jusqu'à fin 2016. Ainsi, le résultat courant se détériore inexorablement passant de 33 000 € par UTANS en 2012 à 12 100 € en 2015 puis à - 1 800 €/UTANS en 2016.

## Des céréaliers de moins en moins solvables

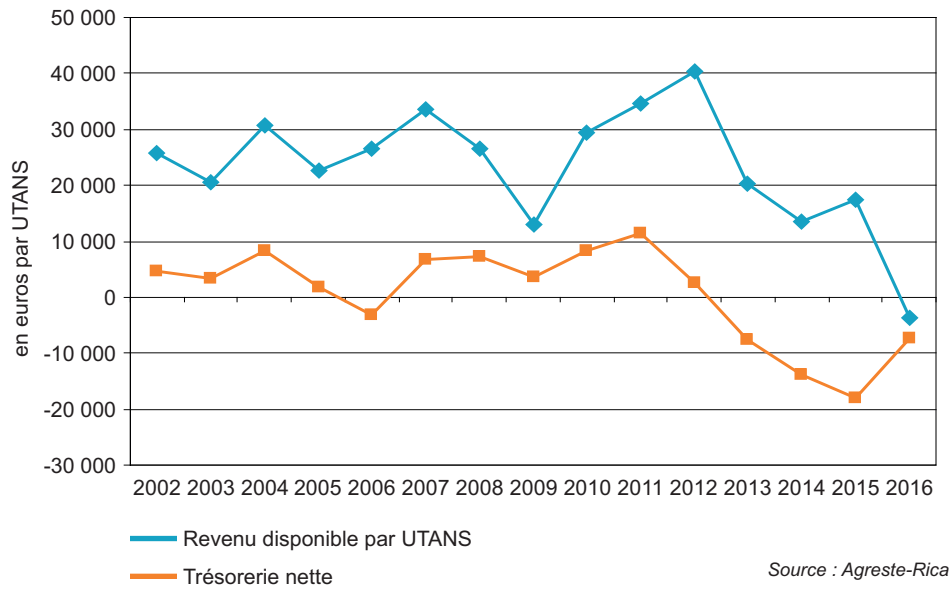


Parallèlement, l'effort d'investissement dans le cadre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage mais aussi avec l'achat de matériel pour les grandes cultures est important. En 2015, les investissements s'élèvent à 29 900 euros et en 2016 à près de 33 000 euros. Ainsi, les annuités passent de 49 000 en 2015 à 61 600 € en 2016. Le rapport entre le niveau des annuités et l'EBE, qui mesure le poids des remboursements dans les ressources financières de l'exploitation, passe de 61 % en 2015 à 111 % en 2016. Ainsi, en 2015, ces exploitations n'ont plus aucune marge de sécurité après le paiement des annuités et les prélèvements effectués pour la famille. Là encore, les réserves ont commencé à être mobilisées dès 2013 et sont sans doute très fortement entamées actuellement.

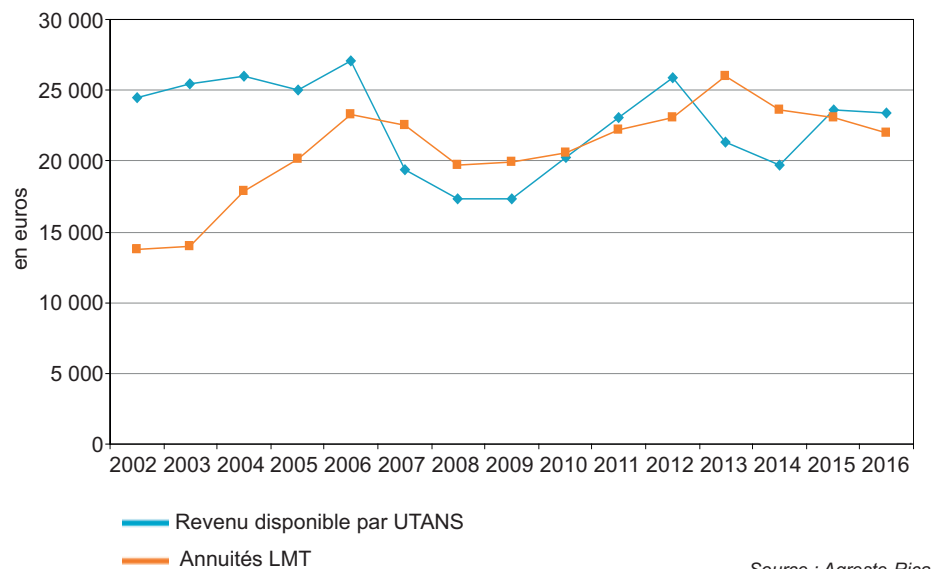
## Des prélèvements privés limités en bovin viande pour maintenir la trésorerie

La situation des éleveurs de bovins viande est fragile. Premier élément, au cours des quinze dernières années, en moyenne tous les ans les investissements représentent 137 % de la richesse créée. C'est le niveau le plus élevé de la région de très loin soit + 54 points par rapport à la moyenne de toutes les catégories d'exploitations. Cependant, le montant est limité autour de 22 500 € chaque année (- 39 % par rapport à la moyenne). Cela permet de maîtriser le montant des annuités d'emprunts à long et moyen terme. Ainsi, le revenu disponible se situe en moyenne autour de 22 600 €/UTANS. En outre, ces éleveurs limitent leurs prélèvements privés à 20 000 € par an et par unité de main d'œuvre familiale. Ainsi, à l'exception de 2009 et 2010, il reste une marge de manœuvre faible mais présente chaque année. Le poids des annuités reste raisonnable et également stable autour de 41 % de l'EBE. Ces résultats ne doivent pas masquer la situation difficile de certains éleveurs. En effet, 33 % d'entre eux dégagent une trésorerie négative et 17 % éprouvent des difficultés à rembourser tous les crédits à court terme à l'issue de leur cycle de production. Enfin, pour 22 %, le poids des annuités représente plus de 60 % des ressources finan-

## La situation des exploitations de polyculture élevage se détériore depuis 2013



## Des annuités stabilisées depuis 2006 en bovins viande



cières à disposition dans l'exploitation. Cela implique un niveau de prélèvements privés très limité pour pouvoir maintenir les équilibres financiers de l'exploitation. Au final, seuls 2 % d'entre eux cumulent tous les critères de fragilité financière en 2016.

## Des investissements soutenus qui ne pénalisent pas les éleveurs de bovins lait AOP

Dans notre région les producteurs de lait AOP du massif du Jura côtoient des producteurs de lait conventionnel. En moyenne, l'écart du prix du lait

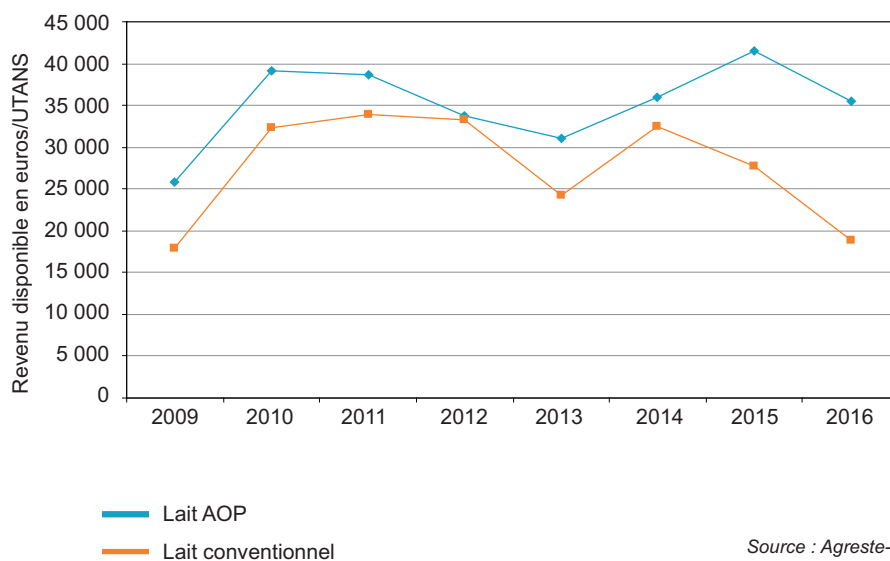
# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

payé aux éleveurs s'établit à 200 € pour 1 000 litres. En 2016, les producteurs de lait conventionnel dégagent un revenu inférieur de 9 300 € par personne par rapport aux producteurs de lait AOP. De 2009 à 2016, l'écart de revenu disponible s'établit en moyenne à 7 600 €/UTANS. Pour autant, seuls 3 % des producteurs de lait conventionnel cumulent les critères de fragilité financière (à peine 1 % des producteurs de lait AOP). Néanmoins, leurs équilibres financiers sont plus fragiles. Ainsi, en moyenne, 90 % de la richesse créée est consacrée à l'investissement (74 % pour le lait AOP). Un exploitant sur 5 consacre plus de 60 % de ses ressources financières au remboursement des annuités long et moyen terme ce qui laisse peu de place pour les prélèvements privés et la consolidation de la trésorerie. Plus du tiers d'entre eux a une trésorerie négative et ne peut pas rembourser l'intégralité des dettes courts terme engagées pour financer le cycle de production dans les délais impartis. Le niveau de leur prélèvements privés est proche de celui des éleveurs de bovins viande à 21 800 € par an en moyenne par personne (29 000€ pour les producteurs de lait AOP). De 2014 à 2016, la baisse du prix du lait consécutive à la suppression des quotas provoque une augmentation du poids du remboursement de la dette à long et moyen terme et une division par trois des prélèvements privés qui passent de 33 400 € par UTANS à 11 700 €.

## Des viticulteurs fortement touchés par le gel en 2016

L'année 2016 a été marquée par plusieurs accidents climatiques très pénalisants pour les viticulteurs de Bourgogne-Franche-Comté. En effet, fin avril, un épisode de gel a fortement impacté les vignobles de Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne. Plus tard, au mois de mai, un violent orage de grêle touche l'Yonne à nouveau mais aussi la Saône-et-Loire. Ainsi, la production de vin baisse d'environ 30 % dans l'ensemble de la région et les revenus des viticulteurs sont en baisse. Ils s'établissent en moyenne à 58 600 €/UTANS soit - 18 700 € par rapport à 2015 qui peut être considérée comme une année exceptionnelle. Néanmoins, ils conservent une assise financière

## Un revenu disponible plus limité en lait conventionnel

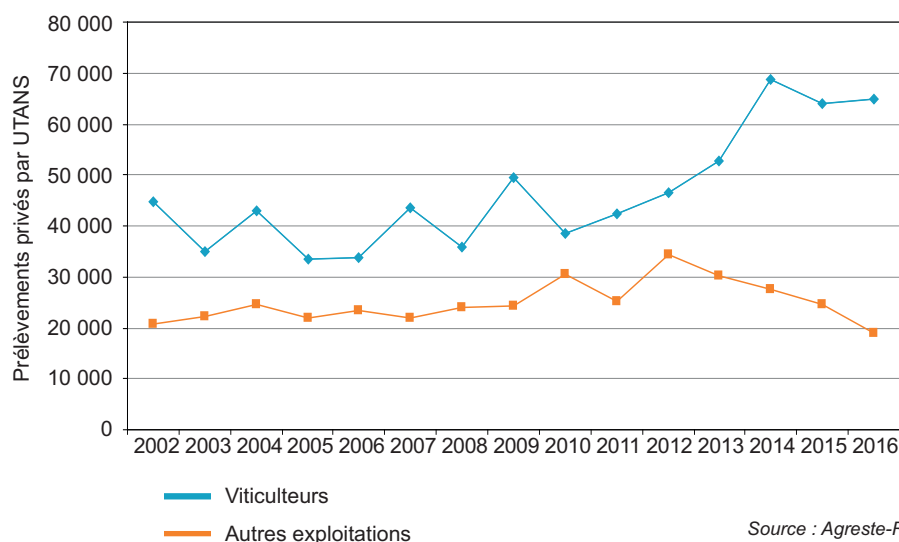


Source : Agreste-Rica

solide. Seuls 3 % d'entre eux sont dans une situation financière précaire. Ainsi, en 2016, le revenu disponible moyen est de 47 300 €/UTANS €. Les prélèvements privés s'établissent en moyenne à 46 500 € par personne et permettent aux viticulteurs de constituer des placements. Ceux-ci peuvent être mobilisés les années difficiles comme 2016. Les équilibres financiers sont régulièrement au rendez-vous avec un niveau d'annuités représentant un tiers des ressources finan-

cières dégagées chaque année et une trésorerie positive. Compte tenu du niveau élevé de la richesse créée chaque année dans les domaines viticoles, l'effort d'investissement ne représente que 20 % de celle-ci mais s'élève tout de même à plus de 34 000 euros par an en moyenne. En 2016, c'est plus de 55 000 euros qui ont été investis permettant la modernisation des cuveries et des chais.

## Des prélèvements privés supérieurs en moyenne de 21 500 € par personne en viticulture



Source : Agreste-Rica

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Caractéristiques des exploitations, soldes intermédiaires de gestion et ratios

Surfaces en ha, montants en €	Grandes cultures	Viticulture	Bovins lait	Bovins élevage et viande	Polyculture, polyélevage	Région	France
<b>Caractéristiques générales</b>							
Nb d'exploitations dans l'échantillon	94	108	138	86	60	546	7 284
Nb d'exploitations représentées	4 587	3 224	4 035	4 094	2 385	20 489	296 800
Surface agricole utilisée (SAU)	172,6	13,5	116,6	129,3	229,6	126,0	90,2
Surface fourragère principale	15,0	1,2	98,2	118,4	119,0	67,8	38,4
Surface céréales	103,6	1,7	15,7	10,6	78,9	39,7	32,9
Surface culture industrielle	47,4	0,4	2,7	0,3	29,7	15,0	11,0
Surface vigne (vins de qualité)	0,0	10,1	0,0	0,0	0,0	1,6	2,1
UGB totales (unités gros bovins)	11,7	0,8	100,5	148,0	152,0	87,4	87,4
UTA totales (unités travailleur annuel)	1,5	4,2	1,9	1,4	2,1	2,1	2,1
<i>dont UTA non salariés</i>	1,3	1,5	1,7	1,3	1,8	1,5	1,4
<b>Financement et éléments de bilan</b>							
Autofinancement	-4 859	32 457	39 779	29 952	26 823	22 717	32 343
Ensemble des stocks	66 637	286 076	53 983	88 782	105 121	107 005	111 031
Total actif circulant fin exercice	140 949	470 335	156 424	137 396	191 723	198 973	193 218
Total actif immobilisé (net)	214 220	291 282	352 756	280 795	395 658	291 137	271 827
Capitaux propres (net)	167 966	419 548	291 142	290 519	245 336	266 111	264 874
Ensemble des dettes LMT et CT	187 886	334 739	217 332	127 137	342 100	222 742	199 325
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>							
Production de l'exercice	127 565	358 528	182 059	89 212	198 451	177 562	207 561
+ Rabais, ristournes, remises	1 692	408	113	98	1 029	614	496
- Consommations intermédiaires	129 753	118 660	122 621	74 547	183 753	119 709	132 856
<b>Valeur ajoutée hors fermage</b>	<b>- 496</b>	<b>240 276</b>	<b>59 550</b>	<b>14 763</b>	<b>15 727</b>	<b>58 467</b>	<b>75 200</b>
+ Subventions d'exploitation reçues	42 264	2 251	41 078	55 026	69 690	40 253	31 028
+ Indemnités d'assurance	10 058	2 135	1 716	1 251	4 218	3 812	1 735
- Loyers, fermages, métayages	18 337	43 339	13 381	15 844	26 025	20 613	14 760
- Impôts et taxes	2 300	2 853	1 518	897	2 342	1 867	2 306
- Frais de personnel	2 958	65 522	4 171	2 045	5 949	13 966	15 197
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>28 332</b>	<b>132 947</b>	<b>83 275</b>	<b>52 254</b>	<b>55 320</b>	<b>66 086</b>	<b>75 703</b>
+ Transferts de charges	14	128	3	4	88	48	114
+ Autres produits de gestion courante	154	564	114	52	438	215	213
- Dotation aux amortissements	45 809	40 745	43 802	25 810	52 950	39 470	33 380
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 17 410</b>	<b>92 894</b>	<b>39 590</b>	<b>26 499</b>	<b>2 896</b>	<b>26 879</b>	<b>42 651</b>
+ Produits financiers	1 127	707	1 091	1 170	2 096	1 132	780
- Charges financières	4 509	6 500	4 209	2 693	8 212	4 781	4 905
<b>Résultat courant</b>	<b>- 20 792</b>	<b>87 102</b>	<b>36 472</b>	<b>24 976</b>	<b>- 3 220</b>	<b>23 230</b>	<b>38 526</b>
RCAI par UTANS	- 15 701	58 618	21 331	19 315	- 1 825	15 646	26 870
Charges sociales de l'exploitant	7 646	19 963	11 096	6 055	6 997	9 967	11 391
<b>Ratios</b>							
Taux d'endettement	53%	45%	43%	31%	58%	46%	43%
Charges appro / ha SAU	497	3 311	579	304	488	535	855
Charges courantes / ha SAU	1 180	20 595	1 627	942	1 216	1 591	2 255
EBE/ Produit brut	14%	36%	35%	34%	19%	28%	30%
Annuité / EBE	112%	37%	41%	42%	111%	55%	43%

Source : Agreste-Rica

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Méthodologie

**Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)** est une opération communautaire de recueil d'informations comptables et extra-comptables individuelles auprès de 90 000 exploitations dans 28 États de l'Union Européenne. Elles sont représentatives des 4 millions d'exploitations agricoles européennes. Réalisée selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats des différents types d'exploitations, par orientation technico-économique. L'échantillon français regroupe 7 284 exploitations en 2016 dont le Produit Brut Standard est égal ou supérieur à 25 000 €. En Bourgogne-Franche-Comté, l'échantillon compte 546 exploitations. Il est représentatif au niveau régional et pour chacune des grandes spécialités agricoles de la région : grandes cultures, bovins lait, bovins viande, viticulture et polyculture-polyélevage.

## Définitions

**Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)** est l'indicateur central du RICA. Il est la différence entre les produits, y compris les productions immobilisées et stockées, et les charges courantes, dont les charges calculées comme les amortissements (hors charges sociales de l'exploitant).

**L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)** correspond à la différence entre la valeur de la production de l'année (vendue et stockée) augmentée des subventions, à laquelle on retire les consommations intermédiaires, les charges de personnel et le fermage. C'est la ressource financière d'origine interne dégagée par l'exploitation qui doit lui permettre de payer les annuités d'emprunts, de payer les frais financiers sur les emprunts court terme, d'effectuer des prélèvements privés pour vivre et se dégager une marge de sécurité.

**Revenu disponible** = EBE – Annuités des emprunts long et moyen terme- Frais financiers des emprunts court terme. Il doit être suffisamment élevé pour permettre aux exploitants d'effectuer des prélèvements privés et se dégager une marge de sécurité

**Marge de sécurité** = Revenu disponible – Prélèvements privés. Elle permet d'autofinancer en partie les investissements si nécessaire et de faire face à des imprévus.

**Annuités des emprunts à long et moyen terme / EBE** : ce rapport ne doit pas excéder 45 % pour permettre à l'exploitation de maintenir ses équilibres financiers et être pérenne.

**Trésorerie Nette = Disponibilités - Crédits de trésorerie** : une trésorerie nette fortement négative correspond à un recours important à des crédits de trésorerie. Il faut en analyser les causes parmi lesquelles le manque de rentabilité peut être évoqué.

**Solvabilité réduite = (Créances+Valeurs mobilières de placement+Disponibilités)/ Dettes à moins de un an** : le suivi de ce ratio donne des indications concernant le risque d'insolvabilité de l'exploitation.

**Intensité de l'effort d'investissement** = Acquisition d'équipements de l'exercice/Valeur ajoutée hors fermage. Cela mesure la part de la richesse créée par l'exploitation chaque année qui est consacrée à l'investissement.

## Pour en savoir plus

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

« Résultats économiques des exploitations en 2016 » - Agreste Primeur n°348 - décembre 2017

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté  
Service Régional de l'Information  
Statistique et Économique  
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex  
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99  
Mél : [srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr)

Directeur : Vincent Favrichon  
Directeur de la publication : Florent Viprey  
Rédaction : Laurence Malet  
Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2493-6499  
Prix : 2,50 €  
© Agreste 2018



[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)